

LE REFLET

DE Tadoussac

// L'HEBDOMADAIRE DU CLIN D'OEIL SUR LE PRINTEMPS DE TADOUSSAC
/ VOL 7 / NO 19 / 16 mai 2012



En haut : Le groupe de participants à l'atelier créatif avec leur animateur au centre: Sébastien Lacombe.

À droite : Attention, cégépiens en liberté
(Photos: Jean-François Déry)



LE PRÉSIDENTORIAL

Cégeps en vacances à Tadou!

L'Auberge de Jeunesse de Tadoussac et l'incroyable André Tremblay (Dédé Troublé pour les intimes) ont récidivé! À l'image de 1984, alors que deux caisses de bière fournies par madame Ida Lavoie et six musiciens du métro de Montréal, ont donné naissance au Festival de la Chanson de Tadoussac; les 20 caisses de «boréal» et les 31 jeunes artistes issus de la journée 2011 de

CETTE SEMAINE à l'EAU BERGE

Mercredi 13 juin	<i>Les Frogs</i>
Jeudi 14 juin	Le festival
Vendredi 15 juin	de la chanson
Samedi 16 juin	de Tadoussac
Dimanche 17 juin	<i>Cap't Jones</i>
Lundi 18 juin	<i>Cap't Jones</i>
Mardi 19 juin	<i>Éric Cyr plat de même</i>

Gégeps en spectacle, donneront peut-être le coup d'envoi d'un nouvel événement culturel à Tadoussac.

Carrés rouges à la boutonnière, 31 jeunes qui rêvent d'être la relève du monde du spectacle québécois, ont répondu à l'appel de l'Auberge pour une fin de semaine et croisière gratuite, histoire de se reposer des grèves étudiantes et d'aiguiser leurs talents. Une causerie de 5 à 7, sur leur (éventuel) futur métier et un atelier créatif animés par Sébastien Lacombe, ont été suivis de neuf «shows» le vendredi et le samedi. Le dimanche l'animateur et chanteur Sébastien Lacombe

donnait son propre spectacle. Quelques 700 personnes, selon les orchestrateurs de l'événement, ont fréquenté les deux lieux de spectacle: l'Auberge et le Café du Fjord.

Quant aux cégépiens, futurs vedettes ou simplement futurs touristes nul doute qu'il seront d'excellents ambassadeurs de notre dynamisme culturel régional. Les «dépisteurs» du Festival de la Chanson en ont d'ailleurs profité pour recruter deux artistes, Mauve Lunel et Alexandrine Rodrigue, pour combler des espaces libres dans sa programmation.

Deux «coups de cœur» ont aussi été décernés/par le public à Marilie Bilodeau (Cégep de Rimouski) et «LesVI'» (groupe du Cégep d'Alma) avec comme prix une tournée dans 4 salles du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Cette nouvelle initiative, appelons-la «Cégeps en vacances» à Tadoussac, a été rendue possible grâce à l'obligeance du RIASQ (réseau inter collégiale des activités sociales du Québec), Boréal, Croisières 2001, les énergies de Béa Azimut (Béatrice Deschamps d'azimut aventure), Pierre Rodrigue et les éternels bénévoles de l'Auberge. Un événement d'avant Festival? Pourquoi pas. Une affaire à suivre...

PR

/À DÉCOUVRIR

On le voit partout dans le village. Depuis quelques années, armé de ses caméras, il est de tout ce qui bouge. Il mitraille tout ce qui bouge. Que ce soit en photo ou en vidéo le lendemain on retrouve ce que son œil a perçu de notre quotidien soit sur Facebook ou sur son Site **AVENTURE TADOUSSAC.COM**. Consultez-le, vous découvrirez que Jean François Déry a du talent. Citoyen à plein temps depuis plusieurs mois, il habite à la fourche le chalet que Jean Roger Otis lui a vendu.

/ASSEMBLÉE GÉNÉRAL

//MAISON DES JEUNES

La maison des jeunes ce n'est pas que l'affaire d'un directeur des Loisirs ou d'un animateur salarié.

C'est aussi l'implication citoyenne face à nos jeunes qui bientôt prendront la relève. On a beau penser dans nos beaux discours plein de bonnes intentions face à nos

générations futures, si on ne fait rien de concret, ce sera un coup d'épée dans l'eau.

Aux parents qui croient en l'institution de la maison des jeunes comme élément important du devenir de notre jeunesse, Il faut plus que les encourager à la fréquenter mais aussi s'impliquer dans son bon fonctionnement.

Dans ce sens vous êtes invité à l'assemblée générale et à accepter un mandat selon votre volonté. AGA : mardi 19 juin à 19h au Loisir

/À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE LIEUX D'HÉBERGEMENT DE TADOUSSAC (lundi dernier)

Une mauvaise information circule à savoir que le village est complet pendant le festival.

Nous demandons à ceux qui sont complets de relayer la bonne information ou bien d'orienter les clients à la maison du tourisme.

Une mauvaise information nuit au festival, plusieurs personnes, pensant qu'il n'y a plus de place, décident de ne pas venir.

Vous trouverez ci joint la liste mise à jour des disponibilités.

Nous vous demandons de mettre la maison du tourisme au courant de tout changement.

Beaucoup pour votre collaboration !

Au plaisir de vous rencontrer jeudi 18h00 à l'hôtel Tadoussac.

DISPONIBILITÉS HÉBERGEMENT DANS TADOUSSAC PENDANT LE FESTIVAL 14-15 et 16 juin 2012

Maison Fortier 418-235-4215

Maison Clauphi 418-235-4303

Hôtel-Motel le Beluga 418-235-4784

Hôtel Tadoussac 418-235-4421

Motel de l'Anse à l'eau 418-235-4313

La Magie des Baleines 418-235-4713

Gîte du Bouleau 418-235-4601

Gîte Sérénité-thé 418-235-4760

Hébergement Gagnon 418-235-4220

Maison Monsieur Xavier 418-235-1124

Maison Harvey Lessard 418-235-4802

Chalet Domaine des dunes 418-235-4843

Camping domaine des dunes 418-235-4843

Camping de l'auberge (sans réservations sur place seulement) 418-235-4372

Camping du festival (sans réservations sur place seulement) 418-235-4108

Eau berge de jeunesse de Tadoussac
418-235-4372

14 et 15 juin seulement

Gîtes Sentiers du Fjord 418-235-4934
Gîte du Bateau Passeur 418-235-4537
Festival de la Chanson de Tadoussac
1-418-235-4108
www.chansontadoussac.com

/AVIS DE RECHERCHE

Matelas double ayant servi qu'au plaisir individuel de ceux qui l'ont utilisé et qui pourrait encore servir à d'autres à la recherche de sensations réconfortantes. Appelez au 235-4372 demandez André. L'Eau Berge ira le chercher chez vous.

/DÉMISSION

A la dernière heure nous apprenions la démission de M. Luc Harvey comme président de l'AGAT (association des gens d'affaires de Tadoussac) Pour l'instant, Paulin Hovington assumera l'intérim.

/LES AFFAIRE PLATICIPALES

À la réunion régulière de juin, nous étions 13 d'un coté et de l'autre coté de la table il ne manquait qu'un seul conseiller, Gilbert Perron.

De prime abord on sentait qu'il y avait un petit quelque chose de différent et de plus solennel et professionnel.

Ça pris quelques minutes avant de s'apercevoir de l'amélioration du décorum de l'assemblée. La table de travail ou siégeaient nos élus avait un nouveau look. Un belle robe marine entourait les tables permettant de camoufler les croques en jambes lors des discussions du conseil. Le tout recouvert d'une nappe blanche éclatante de pureté. Honnêtement c'était nettement plus invitant et moins hangar.

CPE (centre de la petite enfance): La demande pour des poupons (7) a été refusée. Le dossier était pourtant bien monté. Pour l'ensemble de la Côte Nord, 120 places avaient été allouées par le gouvernement. Après que Sept Iles et Baie Comeau se soient servis, il ne restait que des miettes pour les villages. Tadoussac dans ce décor n'était qu'un satellite de Sacré Cœur.

Cette dernière pour quelques accros dans son dossier a été refusée, donc nous aussi.

Nomination: Eric St-Gelais a été désigné comme fonctionnaire pour nous représenter auprès de la MRC. Pourquoi? Tel. à Marie Claude pour plus d'infos.

Construction SRV: Le coût de la démolition de l'ancienne caserne de pompiers sur la rue Hôtel de Ville a couté 11,411\$. Étant la soumission la plus basse retenue du 20,000\$ de prévu, le tout a été fait dans les règles de l'art et selon les normes. Avec ce coin de terrain, pour l'instant, la municipalité n'a pas de vision précise. Y aura-t-il de l'asphalte ou du gazon. Une chose est certaine, les fleurs seront omni présentes.

Nos trois carrières de sables: Ça va mal. Alors que les systèmes de surveillance par caméra n'ont pas encore fonctionné, voilà qu'elles ont été vandalisées à trois reprises. Des réparations de 4,572\$ sont à prévoir. Pour l'instant on continue de compter les voyages à l'ancienne méthode, soit les déclarations des proprios.

Lorsque le tout sera en marche, la municipalité recevra .50 cents la tonne en terme de redevances. Cet agent servira à améliorer nos rues. D'après les calculs, ça risque d'être payant. Ça va en prendre des voyages pour remplacer notre asphalte qui ressemble plus à un bombardement en Afghanistan qu'à un village touristique accueillant.

La Cale Sèche: Le drainage a été refait à neuf pour 11,027.81\$ sans évaluer la main d'œuvre. On avait alors prévu 20,000\$. Maintenant nous pourrions l'occuper à 100%. Même si le fond est de quelques pouces de plus élevés, il est encore sous le seuil des portes d'entrée. Pourquoi on ne met pas le montant de la main d'œuvre? Il me semble que ce serait plus transparent.

Eau souterraine: La municipalité contribuera au projet de l'université de Chicoutimi.

On veut faire une banque de toutes les recherches entreprises sur le territoire de la

MRC de Charlevoix est et de la Haute Côte Nord. Les proprios qui en ont fait faire chez eux seront sollicités. Ils ne seront pas obligés de divulguer leurs résultats. Ce projet est le résultat d'intention du Gouvernement du Québec. On dirait que ça ressemble aux puits des résidents de la rivière Moulin à Baude.

Nouvel embauche: David Therrien et Mathieu Therrien ont été embauchés à la circulation et à la voirie. A quoi faire? Je n'en sais rien...

Un nouveau constable: Non ce n'est pas une police. Il verra à l'application de la réglementation. À droite toute, vive les règlements pour diriger. Bien sûr que ça en prend, mais à quelle condition? Cette remarque ne vise pas uniquement Tadoussac. Nous faisons simplement partie de la tendance. Regardons autour de nous, nos gouvernements dépensent plus de temps à légiférer qu'à gouverner et développer. Les lois c'est fait pour freiner et non pas favoriser les idées et laisser aller la spontanéité vers la créativité qui fait évoluer les sociétés.

Tout ça pour dire que c'est Alexandre Lanière qui a hérité de la pire job pour se faire haïr. Jamais de bonnes nouvelles il ne rapportera, en échange, des bêtises à recevoir. Nouvellement établi en permanence à Tadoussac, bienvenue dans notre communauté accueillante.

Embauche: Tommy Gravel est heureux. Enfin il a eu sa réponse. Il travaillera encore cet été pour la municipalité. Grâce à deux programmes de subvention, son salaire sera couvert à 80%. Il aura 22 semaines de travail et aura droit enfin à l'assurance emploi.

Assurance emploi: La municipalité a passé une résolution appuyant tous ceux qui revendiquent que dorénavant, l'assurance emploi revienne au Québec. On aura moins de chance de se faire voler ou du moins ce sera entre nous. L'indépendance ça commence comme ça.

Contrat de Travail: Sans contrat depuis un petit bout de temps, Eric Archambault aux

travaux publics s'est entendu avec la municipalité pour une durée de 5 ans. Pour les conditions voir Marie Claude 235-4446. La confidentialité l'obligera à ne rien dire et vous n'aurez rien à dire, juste payer!!

Journée de la Culture: Une résolution pour dire qu'il y en aura encore une en septembre. Parions qu'elle sera encore plus grosse. Assez pour nous inscrire comme capital culturelle du Kanada afin d'être cité dans le livre Guinness des records comme quatrième refus

Rando vélo santé: Suite à une demande de Sacré Cœur, 100.00\$ sera alloué à un participant de l'endroit Aubert Gravel qui pédalera jusqu'à Baie Comeau. On espère ramasser 125,000\$ pour le centre de santé Manicouagan.

Université de la Haute Côte Nord. Cent cinquante dollars seront alloués pour la troisième année afin de devenir membre de notre centre universitaire basé aux Escoumins. Quelques personnes de Tadoussac y sont inscrites et se disent satisfaits des cours reçus. C'est mieux que d'avoir à se déplacer au diable au vert pour se former.

Golf Essipit: Micheline Simard ira représenter la Municipalité à leur tournoi. Une façon comme une autre de contribuer à la survie de notre terrain. Dommage qu'il n'y ait pas plus de conseillers qui y soient allés, M. Pilonnière aurait été content.

Questions du Public: À voir la semaine prochaine avec les recommandations du CCU

/LES ÉGOUTS

//DE QUOI VOUS DÉGOUTER

Il y a plusieurs mois, discrètement on annonçait à une réunion municipale qu'on avait reçu une subvention pour répertorier les fosses septiques le long de la rivière Moulin à Baude.

Comme prétexte, on s'est servi du Parc. On prétendait qu'ils interdisaient la cueillette des clams aux dunes à cause de l'eau supposément pollué de la rivière en question.

En fin de compte, cette subvention était le fruit d'un fonctionnaire municipal qui avait

trouvé un filon pour soutirer cet argent au gouvernement. Belle raison...

Devant quelques commentaires de la salle à savoir qu'on laisse donc la paix à ceux qui avaient choisi de vivre simplement hors du village depuis des années pour ne pas dire des générations. On a alors promis que cet inventaire ou étude ne nuirait à personne, que c'était simplement une accumulation de données pour la municipalité et qu'il n'y aurait pas de suite.

Voilà que maintenant les résidents en bordure de la rivière Moulin à Baude sont en beau joual vert.

Ils sont une trentaine à avoir reçu une lettre standard (la même) qui stipule: **«Les résultats de cette étude montrent que les caractéristiques du terrain naturel de votre propriété et de votre système d'évacuation des eaux usées font que celle-ci sont une source de contamination». Ces résultats vous sont envoyés a titre informatif seulement, veuillez noter qu'un suivi plus détaillé est prévu.**

Plusieurs de ces citoyens ont voulu s'enquérir auprès de la municipalité pour savoir ce que ça voulait dire au juste. Ils se sont butés à un mur de briques complètement muet.

Présentement ils sont inquiets et se demandent s'ils auront les sous pour répondre aux exigences? S'ils veulent vendre leur propriété, cette lettre portera-t-elle ombrage à l'évaluation de leur maison?

Le problème dans ce dossier, ce n'est pas la pollution comme tel, mais le stress causé par la situation face à des citoyens qui s'y sont installés, avant même que le mot écologie soit actualisé. Donnons au temps, le temps de prendre son temps ici à Tadoussac même si dans l'ouest on gagne du temps en ignorant Kyoto.

La municipalité qui avait promis d'être près de ses citoyens aux dernières élections préfère aujourd'hui courtiser les règlements plus que de sécuriser ceux qui ont voté pour lui.

/LETTRE OUVERTE

//J'AI MANQUÉ M'ÉTOUFFER EN LISANT LA RÉACTION DU MAIRE HUGUES TREMBLAY dans le journal Plein Jour.

Celui-ci se plaint d'avoir appris par un journaliste, que la candidature de Tadoussac n'avait pas été retenue comme Capitale Culturelle du Canada. Au moins quelqu'un lui a parlé, tandis que nous, niet. Si j'étais Mr le Maire, avant de critiquer les autres, je commencerais par regarder dans ma cour, car l'an passé, j'ai reçu une lettre de la municipalité, me disant que mon système d'évacuation des eaux usées était une source de contamination.

Pourtant lors de l'installation, la municipalité avait vérifié et accepté. Donc je leur ai écrit et demandé de me dire en quoi je n'étais pas conforme. Je n'ai pas eu de réponse de leur part. J'ai du me prendre un avocat.

Celui-ci a dû passer par la loi à l'accès à l'information. Et là encore ceux-ci lui ont répondu que la Municipalité avait un règlement, lui permettant de ne pas dévoiler des renseignements personnels. Je ne voulais pas savoir ce que la Municipalité reprochait aux trente autres personnes qui avaient reçu la même lettre que moi. Je voulais tout simplement savoir ce qui me concernait.

Finalement mon avocat a dû passer par un médiateur pour savoir que mon champ d'épuration était trop profond d'environ un pied. Je regrette de ne pas y avoir pensé, mais j'aurais dû faire ce que Mr le Maire veut faire. Je serais allé camper devant l'hôtel de ville et j'aurais fais sonner les casseroles. Cela ne m'aurait pas coûté deux milles dollars d'avocat. Donc un petit conseil en passant aux citoyens. Si vous recevez une lettre de la municipalité de Tadoussac, vous reprochant de ne pas être conformes à leurs règlements, ne perdez pas votre temps à leur écrire vous n'aurez pas de réponse. Et surtout ne prenez pas un avocat. Car là aussi la municipalité a ses règlements. Faites comme M le Maire: faites résonner les casseroles devant l'hôtel de ville.

Aux prochaines élections M. le Maire
Céline Gagnon.

/QUE DE SOUVENIR

//LA GOÉLETTE DE MON PÈRE (1e St-Jude)

par Alicia Lévesque

Me rappeler mon père, c'est me rappeler d'elle. Sa goélette. Belle, plus que belle, elle était pour moi, particulière et unique. C'était celle de mon père. Elle était née sur la plage. Là, où mon père, aidé de ses frères, l'avait construite de ses propres mains. Bien sculptée, elle avait fière allure. De taille moyenne, vêtue de son costume gris, elle affichait sa féminité dans toute son élégance. Le regard affectueux que mon père lui portait nous révélait l'importance de sa goélette. Étant son outil de travail et son gagne-pain, sa survivance dépendait d'elle. Complice de tous les instants heureux ou malheureux, elle fut pour lui son amie la plus fidèle. Pour tout vous dire elle possédait son âme.

Se souvenir d'elle, c'est (aussi) refaire dans un rituel saisonnier les mêmes gestes qu'elle répétait chaque année. L'automne, fin septembre, elle rentrait en cale-sèche: la grande remise des goélettes. Coude à coude, comme des étudiantes entrant au pensionnat pour leur année solaire, elles se retrouvaient toutes. Près de ses copines de la mer, elle les côtoyait ainsi durant la longue saison froide. Toute emmitouflée, capuchonnée, il fallait la voir collée aux autres, se serrer davantage pour mieux passer l'hiver. Habillée de son manteau floconneux elle était prête. Le noroît pouvait bien gémir sur elle toutes ses lamentations, les rafales et les bourrasques pouvaient bien la fouetter, rien ne la ferait frémir. La froidure hivernale n'allait pas avoir raison d'elle. Assoupie, au chaud comme dans un igloo, déjà elle sommeillait profondément. Enfin, se reposer, récupérer. Silencieuse. Inerte dans son hibernation elle ne quitterait ce lieu qu'au printemps.

Dès les premiers jours d'avril, la goélette répondait avec empressement au premier signe de dégel. Pour mon père, la saison printanière le rendait spécialement heureux. Scrutant le large, des ses yeux il caressait son fleuve libérateur. Manifestant sa joie, il fredonnait, sifflait. Il rêvait d'elle. Elle l'attendait. Nonchalante, un peu frileuse elle

regardait la neige s'abandonner à la tiédeur du temps. Pour l'aider à se dégourdir, le soleil lui injectait de ses rayons intenses toute son énergie. Ainsi réveillée, elle devait se remettre en état de fonctionner. Il y avait tant à faire.

Huiler les engins, roder les articulations endolories, colmater les failles et régler à un rythme infernal le moteur de son cœur. Défraîchie, elle n'allait pas partir comme ça. Un toilettage s'avérait nécessaire. Quels grands moments pour elle! Coquette, vaniteuse elle prenait un certain plaisir à se laisser parer, maquillé. Comme une jeune fille pour son premier rendez-vous. La brise chaude l'aidant à mieux se dévêtir, elle refaisait à neuf sa robe grise. Et, légèrement vêtue, elle attendait impatiente le signal du départ.

Au cri de la sirène, les grandes portes de son habitacle s'ouvraient laissant l'eau du fleuve s'infiltrer peu à peu sous ses flancs. Doucement elle se redressait, s'ajustait pour reprendre son équilibre. Ayant atteint son niveau de flottaison, elle gonflait sa poitrine pour respirer à plein poumon l'air salin qui lui avait tant manqué. Le moment de quitter ses amies était venu. A la queue leu leu les goélettes disciplinées s'élançaient vers la mer. Celle de mon père se démarquait. Heureuse et insouciant, elle glissait sur l'eau les premiers instants de sa course. Poussée par toute la force mécanique de ses tripes elle filait vers le large, guidée par la main confiante de mon père. Soumise, elle répondait à la tâche. Pendant tout l'été elle sillonnait le fleuve St-Laurent. Déterminée à vaincre les humeurs du temps, elle continuait son chemin travaillant avec vigueur. Elle savait qu'après la tempête, elle allait goûter la douceur des accalmies. Aussi, elle aimait s'amuser. Profitant de cette grande mer bleue elle se baladait, se perdait au loin, minuscule pour disparaître. Mais un jour, après tant d'années de labeur, le modernisme dans le transport routier allait changer son destin. Se ranger pour toujours était impensable. Face à son inutilité elle déprima. Dans son abandon, résigné, elle se laissa lentement dériver. Poussée par les

vagues, ces mêmes vagues qui l'avaient portée vers ses rêves, celles-ci allaient avec la même ardeur l'aider à partir. Paisible, guidée par l'eau fil conducteur de sa naissance, la goélette échoua sur la plage, sur le ventre de sa mère à l'endroit même où elle avait pris vie. C'était pour mieux mourir. Mon père ne fut plus jamais le même.

Alice Tremblay

/À CŒUR OUVERT

//Non, non et NON

Dimanche 22 avril, nous prenons la route jusqu'à Montréal pour célébrer le jour de la Terre auprès de 250,000 hommes, femmes et enfants de bonne volonté pour un monde meilleur et une justice sociale pour tous. À notre tour, après une troisième demande aux marguilliers de Baie-Ste-Catherine pour présenter la chorale Les Voix Ferrées, la réponse est toujours NON!

Dans tous les villages du Québec les chorales chantent dans les églises. C'est une occasion de se réunir et d'avoir un évènement fraternel et culturel dans notre communauté.

Leur argument est que l'église n'est pas un lieu pour ce genre de spectacle. Une chorale dans une église, c'est une ode à la vie. L'église n'appartient-elle pas à tous les citoyens? L'église fermerait-elle sa porte à certains et pas à d'autres?

Nous sommes abasourdis par cette fermeture d'esprit sans parler des retombées économiques pour le village et l'église à qui nous avons offert un cachet qui en a grand besoin.

Quoi comprendre? Aurait-il fallu aller dans un autre village, dans une autre église? La où on nous aurait dit oui.

Il y a longtemps que cette lettre est écrite. Nous hésitions à la faire paraître dans ce journal car nous espérons régler ce problème avec les gens d'ici.

Après l'avoir envoyée dans tous les foyers, la réponse est toujours NON! Bien que la majorité de la population semble nous appuyer, leur décision est irrévocable. Nous ne pouvons garder sous silence cet état de fait. C'est un coup de poing au cœur à ceux

qui auraient aimé voir et entendre ce spectacle dans notre église. Nous souhaitons que cette lettre puisse changer cette injustice.

S'il n'y a pas de changement, le spectacle sera présenté samedi le 30 juin 2012 à 20h00 au centre des loisirs. Dommage! Car ce n'est pas un lieu pour ce genre de représentation. Une chorale a besoin d'un lieu calme, là où le son se propage comme la bonne nouvelle! Pour la suite du monde, la justice sociale ça commence chez nous!

Des citoyens engagés et indignés qui adorent leur village.

Pierre Bouchard et Sonia Tremblay

Baie-Sainte-Catherine

BULLETIN DE FIN DE SESSION DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL DE JEAN CHAREST

1- Le vol du siècle: Vente secrète des permis d'exploration pétrolière sur l'Île d'Anticosti à Pétrolia et Junex—Une perte de 3000 milliards \$ pour le Québec.

2- Corruption et caisse électorale: Le PLQ confirme que ses 26 ministres DOIVENT amasser 1000 000\$ par an. Louis-Georges Boudreault, qui a reçu de Jean Charest le prix du «exemplaire», a été arrêté par l'unité permanente anticorruption (UPAC) en avril 2012.

3-Collusion et corruption dans l'industrie de la construction: Le rapport secret de l'Unité anti collusion du Québec, obtenu par Radio-Canada, dresse un portrait accablant pour le ministère des Transports des pratiques immorales, voire illégales, et établit un lien direct entre l'industrie et le financement occulte des partis politiques.

4- Commission d'enquête sur la corruption: Il aura fallu 2 ans pour que le gouvernement Charest accepte la création d'une commission d'enquête. Plusieurs sympathisants et militants du PLQ font l'objet de mandats d'arrestation de l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

5-Plan Nord. Les Québécois (ses) devront payer pour construire des routes et des infrastructures électriques. Redevances versées au Québec 300 à 400 millions par an. Profit des minières: 3 à 4 milliards par an, sans aucun plan de remise en valeur du

territoire. Seules les multinationales bénéficieront vraiment du plan Nord.

6-Gestion de la crise de la hausse des frais de scolarité: Que l'on soit pour ou contre la hausse, tous s'entendent pour dire que le gouvernement a très mal géré la crise.

7- La loi 78: En guise de solution à la crise qu'il n'a pas su gérer, Jean Charest impose sous baillon une Loi matraque qui nie les droits fondamentaux de TOUS les Québéco(ses).

8-Fermeture sauvages d'usines - Aucune réaction du gouvernement: Depuis 2011, Résolu (Anciennement Abitibi-Bowaters), Electrolux, Shell et Air Canada ont tous fermé sauvagement laissant des milliers de travailleurs dans la rue. Que fait le gouvernement Charest pour protéger les travailleurs? Rien.

9- Taxe santé de 200\$. Le gouvernement Charest impose une taxe de 200\$ à tout travailleur qui gagne 14,000 \$ ou 1 million \$. Prévus au départ pour financer les établissements de santé, la taxe santé, deviendra une grande tirelire destinée à financer à peu près tout ce qui touche de près ou de loin à la santé, même la formation universitaire des infirmières praticiennes spécialisées (IPS), selon le projet de loi déposé en mai 2012.

10- Québec a reçu 550 millions de dollars du gouvernement fédéral pour financer les bourses aux étudiants des cégeps et des universités. L'argent est utilisé à d'autres fins. Au lieu d'utiliser cet argent pour financer le programme de prêts et bourses aux étudiants Québec l'injecte dans le fonds consolidé du revenu, de sorte qu'il sert au financement de différentes missions de l'État.

Ceci est le top 10 des 70 méfaits du gouvernement Charest. Pour en savoir plus:

<http://www.facebook>